

Nos réf : NO/YVA/VVA

Annexe(s) : /

OBJET : Prêts à taux 0 % pour l'isolation et/ou la rénovation de toiture

Madame,
Monsieur,

La Wallonie poursuit des objectifs ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments pour répondre à la Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments.

Le logement occupe une place importante dans la Stratégie wallonne de rénovation et vous êtes un levier essentiel pour encourager les citoyens à mener un projet de rénovation de leur maison.

Non seulement ils feront des économies mais vous inscrirez votre commune dans la dynamique européenne en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie.

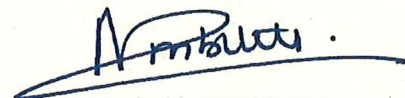
N'hésitez pas à les informer qu'un financement de leurs travaux est envisageable via la Société wallonne du crédit social (SWCS) ! Vous trouverez toutes les conditions du « rénopack », notre prêt à tempérament à taux zéro (TAEG 0%), dans le dépliant ci-joint.

La SWCS assure un encadrement et un accompagnement du candidat emprunteur pendant toutes les démarches liées à sa demande de prêt et, ensuite, pendant toute la durée de remboursement. Elle s'occupe des primes éventuelles liées aux travaux réalisés. Elle donne les conseils utiles pour rendre le logement salubre, agréable à vivre et alléger les factures énergétiques.

Outre des dépliants, vous trouverez joint à cette lettre du matériel d'affichage.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons également à visiter notre site internet : www.swcs.be

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'informations que vous jugerez nécessaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.



Nathalie OMBELETS
Directrice générale